

"La république en marche" vers plusieurs réformes

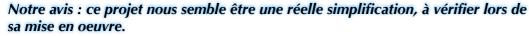
Emmanuel MACRON vient de trancher et reporte d'un an la mise en place du prélèvement à la source prévue maintenant pour janvier 2019. Un audit sera mené ce mois ci, un probable test sur les entreprises volontaires commencera en 2018, en tout état de cause, la disparition du dispositif n'est pas à l'ordre du jour.

Les projets à venir

Une taxation forfaitaire de certains revenus:

les salaires, pensions, revenus d'activité continueraient à être soumis au barème progressif, mais les revenus de placement (intérêts, dividendes, plus values, revenus fonciers) supporteraient un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30% comprenant l'impôt et les prélèvements sociaux.

Le contribuable si il y a intérêt pourrait privilègier le barême progressif. Les régimes des livrets défiscalisés et du PEA seraient maintenus.





L'assurance vie après 8 ans plus taxée pour les nouveaux contrats (souscriptions après la réforme)... Selon un projet encore peu précis, les revenus provenant des versements effectués avant le vote de la réforme bénéficieront toujours de l'abattement annuel de 4 600 € pour un célibataire et 9 200 € pour un couple.

Au delà le prélèvement forfaitaire de 7,5 % subsiste, soit après huit ans 23 % CSG CRDS comprises mais les revenus des versements effectués **après la réforme** devraient supporter un prélèvement de 30 % appliqué uniquement sur les contrats dépassant 150 000€.

Notre avis : les réformes concernant l'assurance vie ont toujours été délicates à mettre en place, ce projet nous semble donc trop complexe et trop défavorable aux nouvelles souscriptions.

Dans le doute, pensez à arbitrer vos capitaux disponibles vers votre contrat d'assurance avant la réforme...

Suppression de la taxe d'habitation

La mesure la plus médiatisée du programme d'Emmanuel Macron serait étalée sur les trois prochaines années, avec une diminution d'un tiers de cette taxe chaque année.

Cette mesure conduira à une exonération totale de taxe d'habitation pour tous les ménages dont le revenu fiscal de référence ne dépasse pas 20 000 € pour un célibataire et 40 000 € pour un couple... Notre avis : une mesure qui complète une récente loi qui avait exonéré d'impots sur le revenu, les foyers fiscaux à bas revenus... Espérons que cette mesure ne pèse pas toujours plus sur les classes moyennes.

L'ISF transformé

L'impôt de solidarité sur la fortune serait transformé en 2019, le nouvel impôt s'appellerait Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI).

Le projet ne prévoit aucun changement de barème et de seuil et d'évaluation.

Seule l'assiette de l'impôt sera modifiée.

Le projet Macron prévoit de ne taxer que les seuls actifs immobiliers, tous les placements financiers, titres en bourse, participations, contrats d'assurance vie ainsi que tous les biens mobiliers échapperaient donc à l'impôt.

En revanche, les réductions ISF seraient plus que rognées...

Selon les réponses de l'équipe de campagne d'En Marche, la réduction ISF DONS serait maintenue à 75% du don plafonné à 50 000€, mais la réduction ISF PME serait supprimée.

Abonnez vos proches: inscrivez les sur am@acp-finances.fr



https://ciclade.caissedesdepots.fr

Une recherche intéressante et parfois productive :

Votre argent dort peut-être à la Caisse des Dépôts. En fin d'année dernière, les banques et compagnies d'assurance ont transféré à la Caisse des Dépôts et Consignation, tous les comptes inactifs depuis 10 ans ou plus.

Passé un total de 30 ans d'inactivité et sans réclamation de votre part, l'argent sera définitivement reversé à l'Etat. Vous avez peut-être un livret A oublié ouvert par vos parents à votre naissance, ou un plan d'épargne salariale passé aux oubliettes car souscrit lors de votre premier

emploi, une vieille assurance-vie dont vous seriez le titulaire ou le bénéficiaire désigné.

Vos changements d'adresses successifs ont pu rompre votre lien avec ce placement...

Pour le savoir, un outil simple est maintenant à votre disposition.

Faites une recherche rapide sur le nouveau site internet « Ciclade » de la Caisse des Dépôts.

BOURSE: encore des paradoxes

Les marchés sont restés dans l'expectative au cours de ces dernières semaines, plusieurs raisons à cela :

- * Les gestionnaires restent très attentifs à la valorisation des taux d'intérêt,
- * Le démarrage des négociations du Brexit obligent à une certaine attente,
- ☀ L'inquiétude autour de la baisse des cours du pétrole perdure et s'accentue à la fin du mois de juin.

Malgré cela, la dynamique économique mondiale demeure favorable et nous le constatons dans "la vraie vie"

- * Le Bourget : avionneurs et équipementiers ont confirmé les tendances toujours favorables du secteur avec une belle moisson de commandes.
- * L'activité de fusions et acquisitions reste dynamique:

(rachat de l'acteur de location « low cost » Goldcar par Europear, de la foncière Eurosie par Gecina, introduction en Bourse de la filiale américaine d'Altice, etc.)

- *Les projets de rapprochement sont plus importants : Engie et Innogey , Vinci et ADP
- *Le climat des affaires en France a atteint un niveau record depuis novembre 2011, avec une nette progression dans le bâtiment et le commerce de détail.

Plusieurs gestionnaires incitent les investisseurs au courage, d'autres, et pas des moindres, deviennent pessimistes.

Parmi les plus affirmatifs, les propos de Jean-Charles Mériaux directeur des investissements de DNCA Investment.

«les marchés financiers sont actuellement en proie à des craintes qui sont exagérées et les pics de volatilité doivent être exploités pour renforcer l'exposition aux actifs risqués, et en particulier aux actions de la zone euro».

les propos de l'équipe de gestion de CARMIGNAC.

Le retrait mondial des liquidités et la baisse des réserves de changes devraient entraîner une correction des marchés financiers comparable à celle observée lors de la crise financière de 2008-2009.

Dans cette situation, les fonds flexibles prouvent l'avantage de leur modèle de gestion.

Tableau de la performance

Libellé	1 sem	1 mois	3 mois	6 mois	12 mois	36 mois	60 mois	120 mois	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Oddo Proactif Europe Cr-eur	0,44 %	0,50 %	2,94 %	5,68 %	9,22 %	17,28 %	43,69 %	42,96 %	12,95 %	9,39 %	2,96 %	9,02 %	0,64 %	5,54 %
R Club C Eur	0,15 %	-0,84 %	2,38 %	7,06 %	26,96 %	11,19 %	87,27 %	84,69 %	23,14 %	29,61 %	2,60 %	8,11 %	-0,55 %	7,62 %
DNCA Evolutif C	0,04 %	-1,04 %	2,44 %	5,19 %	15,17 %	9,92 %	50,82 %	49,73 %	9,26 %	18,10 %	2,81 %	4,58 %	1,90 %	5,01 %
Comgest Monde C	1,26 %	2,11 %	4,94 %	10,98 %	21,12 %	44,34 %	96,44 %	92,03 %	11,84 %	19,71 %	17,54 %	11,75 %	3,13 %	11,79 %
Dorval Convictions P	0,28 %	0,43 %	6,51 %	11,90 %	26,01 %	22,21 %	64,39 %		10,87 %	15,76 %	2,52 %	9,36 %	2,41 %	11,56 %